



Une association me doit de l'argent

Par **normandie**, le **30/06/2008 à 18:20**

bonjour,

Une association "la centrale de règlement des titres restaurant" à Bobigny me doit de l'argent. J'étais jusqu'en décembre 2007 j'avais un petit établissement mais j'ai du mettre la clé sous la porte. Cette association travaille avec de nombreux professionnels (restauration-traiteur, etc.) elle rembourse les tickets de restaurant que les clients nous donnent. Depuis + de 4 mois elle fait la sourde oreille, elle ne répond pas à mes courriers même en recommandé, ne me téléphone pas et de mon côté je ne peux la joindre car il faut avoir un numéro client que je ne possède plus puisque j'ai arrêté mon établissement. je suis vraiment très ennuyée car je ne peux fermer définitivement ma SARL et j'ai des problèmes financiers. La centrale nationale des titres restaurants au courant de mes déboires ne peuvent plus rien faire. La Centrale de règlement est une association ayant de gros problèmes d'organisation, elle aurait dit qu'elle m'avait envoyé un chèque en février 2008 mais je n'ai rien reçu et à ce jour je pense que le chèque n'a jamais été encaissé sauf s'il y a de la malversation. (vol de mon courrier au magasin) mais je n'y crois pas car le facteur mettait le courrier chez le propriétaire des murs du magasin ! Que dois-je faire car je suis perdue ?

peut-être que je ne suis pas seule dans ce cas mais comment le savoir ?

Merci de votre réponse.

Salutations.